

La Gazette des Comores

Quotidien Indépendant d'Informations Générales

Paraît tous
les jours sauf
les week-end

26^{ème} année - N°5011 - Mardi 02 Décembre 2025 - Prix : 200 Fc

PAPILLOMAVIRUS HUMAIN :

Réticence face à la vaccination



Vaccination des jeunes filles.

TENTATIVE DE VIOL À WANANI :

**Une joggeuse américaine échappe
de justesse à son agresseur**

LIRE PAGE 3

**Visitez le site de La Gazette
www.lagazettedescomores.com**

11 Djamadou -Thani 1447

Prières aux heures officielles
Du 01 au 05 Décembre 2025

Lever du soleil:

05h 33mn

Coucher du soleil:

18h 19mn

Fajr : **04h 20mn**

Dhouhr : **11h 59mn**

Ansr : **15h 34mn**

Maghrib: **18h 22mn**

Incha: **19h 36mn**



RENFORCEMENT DES CAPACITÉS :

Les leaders religieux outillés pour la cohésion sociale

Un programme de quatre jours vise à doter imams, hatub et éducateurs religieux de nouveaux outils pour promouvoir la paix, la cohésion sociale et lutter contre la délinquance juvénile aux Comores.

Un atelier de renforcement des capacités des leaders religieux s'est ouvert le 29 novembre dernier à l'hôtel Faradel, à Fomboni, Mohéli. Organisée conjointement par le Muftorat des Comores et l'ambassade d'Arabie Saoudite, cette session de quatre jours ambitionne de former et d'outiller les acteurs religieux afin d'améliorer leur rôle dans la société comorienne. La rencontre, qui réunit imams, hatub et enseignants islamiques venus de différentes

localités, vise avant tout à renforcer leurs compétences pédagogiques, leurs méthodes de communication et leur capacité à accompagner la population face aux défis sociaux actuels. Les organisateurs insistent sur l'importance pour ces leaders d'être mieux préparés à transmettre des messages susceptibles de renforcer l'unité nationale, la paix et la stabilité.

Selon Mohammed El-Had, intervenant principal de l'atelier, cette initiative arrive à un moment crucial. « À l'issue de cette formation, nous espérons que les participants disposeront de nouvelles méthodes de transmission et de sensibilisation pour encourager la cohésion sociale et lutter efficacement contre la délinquance juvénile, un fléau qui menace sérieuse-

ment notre jeunesse », a-t-il déclaré. Il souligne également que cet espace d'échanges permet de partager des expériences et d'identifier des pistes pour améliorer l'enseignement religieux en lien avec les réalités contemporaines. Au-delà de l'acquisition de nouvelles compétences, cet atelier se veut un cadre fédérateur pour renforcer la place de la religion dans la construction d'une société stable, solidaire et pacifique.

Les discussions portent notamment sur la manière dont les leaders religieux peuvent devenir des guides influents dans le changement de comportement des jeunes, mais aussi sur leur rôle dans la prévention de la violence et de la délinquance. Les participants ont exprimé leur volonté de travailler ensemble pour proposer des solutions adaptées aux enjeux actuels. Ils espèrent que cette démarche contribuera à unir davantage la communauté mohélienne et, plus largement, la population comorienne autour des valeurs de paix, de respect et de fraternité. Cet atelier



marque une nouvelle étape dans les efforts de formation continue des responsables religieux, afin qu'ils puissent jouer pleinement leur rôle d'acteurs clés du vivre-ensemble et du développement social.

Riwad

TOURISME DURABLE :

Une caravane pour sauver les trésors naturels à Anjouan

Sous le thème « Sauver et valoriser les sites naturels d'exception », le ministre de l'Environnement et du Tourisme, Abubacar Ben Mahamoud, a lancé du 28 au 30 novembre dernier une grande caravane touristique sur l'île d'Anjouan. Cette initiative, relayée par la direction régionale du tourisme, vise à préserver et promouvoir les richesses naturelles de l'île.

Plage de Chididini, plage de Moya, M'tsangani Sima, Parc national de Chissiwan... Ces joyaux ont été au cœur de cette mission ambitieuse, essentielle pour la sauvegarde des sites et des espèces protégées qui constituent le véritable patrimoine naturel du pays. Accompagné du secrétaire général du ministère, de son directeur de cabinet, de la directrice nationale du tourisme et de l'équipe régionale, le ministre a fait de cette caravane un moment fort

pour sensibiliser et mobiliser. « Nous devons protéger nos sites, défendre nos espèces rares et préserver cette richesse irremplaçable que nous avons reçue en héritage », a-t-il déclaré. Pour Abubacar Ben Mahamoud, l'enjeu dépasse le simple développement touristique : il s'agit d'un engagement national pour défendre un patrimoine exceptionnel, menacé par l'érosion, la pollution, le déboisement et les pressions humaines. « Chaque plage, chaque forêt, chaque falaise ou récif abrite une vie fragile, une espèce unique, un équilibre qu'il nous incombe de protéger », a-t-il insisté.

Le Parc national de Chissiwan, refuge d'une biodiversité remarquable, a été au centre des échanges avec les acteurs locaux. Ce site, qui abrite des oiseaux endémiques, des plantes rares et des écosystèmes précieux, illustre l'urgence environnementale : « Si nous perdons ces espaces, nous perdons notre identité, notre histoire



et la richesse même de notre avenir », a averti le ministre. La caravane a également mis l'accent sur la sensibilisation, la formation et la responsabilisation des communautés locales. Les discussions à Chididini, Moya et M'tsangani Sima ont révélé des besoins prioritaires : meilleure gestion des déchets, surveillance communautaire, reboisement, protection des zones côtières et amélioration de l'accueil touristique. « Les communautés sont les premières gardiennes de ces trésors. Sans leur engagement,

aucune stratégie nationale ne peut réussir », a rappelé le ministre.

Cette initiative s'inscrit dans une vision à long terme, tournée vers 2027 et au-delà. La tenue prochaine des Jeux des îles de l'océan Indien constitue un argument majeur : « Protéger et embellir nos sites naturels maintenant, c'est garantir une image positive, durable et attractive des Comores », a souligné le ministre. Il souhaite que cette caravane soit la première étape d'un programme étendu à l'ensemble des îles de l'Union. Elle s'est achevée le 30 novembre, mais son impact se veut durable : un engagement ferme pour sauvegarder une nature rare et précieuse, véritable richesse du pays. Le ministère ambitionne de poursuivre l'initiative sur Ngazidja et Mohéli afin d'harmoniser les efforts de protection et de valorisation touristique à l'échelle nationale.

Younes

COMMERCE INTÉRIEUR :

Un projet de loi en gestation pour assainir le secteur

Le ministère de l'Économie a engagé un vaste chantier de modernisation du commerce intérieur avec l'ouverture, jeudi 27 novembre dernier, d'un atelier de validation d'un projet de loi attendu depuis près de quarante ans. Pendant deux jours, acteurs institutionnels, organisations professionnelles et société civile se penchent sur un texte destiné à sécuriser le commerçant comorien, encadrer l'activité des opérateurs étrangers et réorganiser durablement le secteur.

Le ministère de l'Économie a lancé le 27 novembre dernier, un atelier de validation du projet de loi sur le commerce intérieur. Les travaux se sont déroulés sur deux jours et se sont achevés le 28 novembre. L'initiative réunit un large éventail d'acteurs, cadres du ministère de l'Économie, repré-

sentants du ministère des Postes et de l'Économie numérique, du tribunal de commerce, du ministère des Affaires étrangères, ainsi que la Chambre de commerce, la police nationale, le Syndicat national des commerçants, les directions du commerce et plusieurs organisations de la société civile. Ils ont exa-

miné, amendé et adopté un texte destiné à moderniser et encadrer le commerce intérieur dans le pays. C'est l'aboutissement de quatre mois d'élaboration d'un avant-projet de loi relative au commerce intérieur en Union des Comores.

Au cœur des débats, la protection juridique du commerçant. Elle



vise principalement à la sécurité du commerçant comorien, en précisant que toute activité de négoce doit être interdite à un étranger. « Nous n'avons rien contre les commerçants étrangers. Loin de là. Nous demandons la réciprocité commerciale internationale aux étrangers commerçants exerçant en Union des Comores. Un commerçant étranger ne devrait pas avoir le droit de vendre les mêmes produits que le comorien vend », a souligné Hamidou Mhoma, vice-président de l'OPACO, par souci de prévenir toute concurrence déloyale.

Le directeur du commerce intérieur Youssouf Yahaya a insisté sur l'importance de mettre de l'ordre dans le l'exercice du commerce intérieur dans le pays. « Cet avant-projet de loi cherche à sécuriser le commerçant comorien dans ses droits. Nous songeons à mettre en place une carte professionnelle.

Cette dernière distinguera le commerçant comorien et le commerçant étranger, ce qui constitue une garantie de sécurité », a-t-il laissé entendre.

Quant au juriste Me Mouhseine Salim Ahmed, il estime que la carte est primordiale, car elle garantira une protection potentielle des droits chez tout commerçant comorien. « Cet avant-projet de loi a pour objectif de protéger et sécuriser le commerçant comorien. Il lui donne la possibilité de travailler en harmonie et toute sérénité. Si le gouvernement comorien valide le document, cela contribuera à assainir le climat des affaires et garantir une liberté de commerce dans le respect des règles de la concurrence », précise-t-il.

El-Aniou Fatima (stagiaire)

PAPILLOMAVIRUS HUMAIN :

Réticence face à la vaccination

Malgré les efforts des professionnels de santé et des autorités sanitaires pour sensibiliser le public sur les bienfaits de la vaccination contre le Papillomavirus, certaines personnes demeurent réticentes.

L'objectif était de vacciner 70% de la population cible, mais face à la propagation de fausses informations, le défi persiste en dépit des explications des experts. Hélas, il n'est souvent pas facile de convaincre les Comoriens. Une approche proactive et pédagogique fut nécessairement mise en place par les autorités sanitaires pour garantir la protection de la santé publique et l'amélioration du bien-être collectif. En effet, récemment avec la campagne sanitaire contre le Papillomavirus Humain, ayant comme population cible les jeunes filles âgées de 9 à 14 ans, des infirmières ont témoigné via les réseaux sociaux avoir été interdites de vacciner des jeunes filles dans des écoles, suite au refus des parents. Ils seraient sceptiques quant à la qualité des vaccins et à leur fiabilité. Ce qui suscite des inquiétudes parmi les professionnels de la santé.

Pourtant, ces derniers sont clairs et unanimes là-dessus : la vaccination contre le HPV est un des moyens les plus efficaces pour prévenir et protéger les jeunes filles contre des maladies gynécologiques graves associées à ce virus. La rai-

son de ces refus ? Une rumeur infondée circule, selon laquelle ce vaccin pourrait avoir des effets secondaires graves, notamment sur la fertilité des femmes. Cette allégation a semé le doute dans l'esprit de nombreux parents, qui se montrent désormais encore plus hésitants à faire vacciner leurs enfants.

Malgré les tentatives de prise de parole des ulémas et des médecins pour éclairer le public sur les avantages et la sécurité des vaccins, la méfiance persiste. Les experts ont maintes fois expliqué que les vaccins sont rigoureusement testés et qu'ils jouent un rôle crucial dans la prévention des maladies graves. Ils ont également souligné que les preuves scientifiques soutiennent la sécurité et l'efficacité de ces vaccins, et que les risques associés à la vaccination sont extrêmement faibles comparés aux risques encourus en cas de non-vaccination. N'empêche, rien n'y fait.

Les ulémas, qui ont souvent une influence significative dans certaines communautés, ont également pris position pour soutenir la vaccination, en se basant sur les principes de préservation de la vie et de protection de la santé qui sont fondamentaux dans la religion. Cependant, la persistance de ces rumeurs et la méfiance qu'elles engendrent représentent un problème considérable pour cette campagne. Des assises de sensibilisation furent mises en œuvre en plein déroulement de campagne, dans

l'optique d'éduquer le public, en fournissant des informations claires et scientifiquement fondées sur les avantages de la vaccination.

Dr Rahia Mmadi Soilihi, gynécologue obstétricienne a partagé son avis sur la question en soulignant l'importance de la vaccination pour protéger ces enfants contre les maladies graves. Elle a également rappelé la traçabilité dudit vaccin GARDASIL 4. « Ces vaccins sont soumis à des contrôles de qualité stricts et leur sécurité est garantie par l'OMS, Gavi et L'UNICEF ». Celle-ci a d'ailleurs participé il y a quelques jours, en tant qu'animatrice professionnelle de santé, à une conférence organisée par le ministère de la santé dans le but de fournir des informations claires et transparentes pour rassurer les parents et la population cible sur ce sujet précis. « Le vaccin contre le papillomavirus humain est essentiel pour protéger les jeunes filles contre les infections responsables du cancer du col de l'utérus. Il est l'un des cancers les plus courants chez les femmes et est causée principalement par l'infection par le HPV. La vaccination protège donc nos filles avant qu'elles ne soient exposées au virus, réduisant ainsi le risque de cancer à l'âge adulte », a déclaré la gynécologue Rahia Mmadi Soilihi.

À force, les moins têtus auront compris. La vaccination est l'un des outils puissants et essentiels dont dispose la médecine moderne pour prévenir les maladies et protéger les

populations vulnérables. Il est donc primordial de surmonter les obstacles de la désinformation et de la méfiance pour permettre à la population cible de bénéficier de cette protection. Les conséquences d'une non-vaccination peuvent être graves, selon les experts. Les jeunes filles non vaccinées sont plus susceptibles de contracter des pathologies associées au HPV, telles que les cancers du col de l'utérus, de l'anus, de la vulve, du vagin, ainsi que des verrues génitales, pouvant entraîner des complications.

« Dans toute prise de médicaments il y a un risque, c'est indéniable. Toutefois, la sécurité du vaccin contre le HPV est une priorité absolue qui a effectivement été étudiée en amont. Chaque dose est contrôlée depuis le fabricant jusqu'au centre de vaccination, garantissant une qualité et une sécurité maximales. Les effets secondaires graves sont extrêmement rares et font l'objet d'une surveillance continue. Les études ont montré que le vaccin est bien toléré et que les effets secondaires sont généralement légers et temporaires, comparés aux effets bénéfiques qui en découlent », souligne un médecin.

D'autres parents trouvent cela invraisemblable qu'un vaccin aussi important soit distribué gratuitement dans le pays. Un professionnel de santé travaillant à l'OMS s'explique à ce sujet : « Justement, c'est parce que la santé des jeunes est une priorité nationale pour ne pas dire

mondiale. Ce vaccin n'est pas distribué qu'aux Comores, mais est utilisé dans plus de 100 pays et a déjà protégé des millions de jeunes filles contre les conséquences graves de l'infection par le HPV. D'où l'initiative du gouvernement et ses partenaires de santé qui visent ensemble à protéger nos filles contre les pathologies liées au HPV et à réduire le risque de cancer à l'âge adulte. En distribuant gratuitement le vaccin, les gouvernements et les organisations de santé publique montrent leur engagement à prioriser la santé et le bien-être des jeunes filles ».

D'après les autorités sanitaires, les résultats sont nets et sans ambiguïtés. Dans les pays où le vaccin contre le HPV est largement utilisé, les infections HPV ont chuté de plus de 80%. Cela signifie que des milliers de jeunes filles sont prévenues contre les répercussions graves du papillomavirus et que des vies sont sauvées. Évitant ainsi un investissement à l'avenir en réduisant le risque de cancer et de traitements coûteux. Pourvu que les parents responsables soient désormais convaincus et rassurés de savoir que ce vaccin contre le HPV est sûr et efficace, car il est essentiel qu'ils encouragent leurs enfants à se faire vacciner.

Hamdi Abdillahi Rahilie
(Stagiaire)

TENTATIVE DE VIOLENT WANANI :

Une joggeuse américaine échappe de justesse à son agresseur

Une ressortissante américaine en séjour à Mohéli a été victime, dimanche dernier en début de soirée, d'une tentative d'agression sexuelle sur la route reliant Wanani à Mlabanda Moheli. Grâce à son sang-froid et à l'intervention rapide des habitants, l'adolescence du suspect n'a pas empêché son arrestation immédiate. L'affaire choque la population, alors que les Comores viennent de célébrer la Journée internationale pour l'élimination de la violence à l'égard des femmes.

Une jeune femme américaine a échappé de peu à une tentative de viol, dimanche dernier en début de soirée, sur l'axe Wanani-Mlabanda, à Mohéli. La victime, qui effectuait son footing quotidien, a été violemment prise pour cible par un adolescent de 16 ans, originaire du quartier Karachanga à Wanani. Selon des sources proches de l'enquête, le jeune agresseur

présumé a été identifié comme Samioun O., élève en classe de 4ème au collège de Wanani. Il aurait surgi derrière la joggeuse avant de tenter de la maîtriser. Surprise mais déterminée, la jeune femme a réussi à se défendre, repoussant son assaillant avant de se précipiter vers Mlabanda pour appeler à l'aide.

Alertés, plusieurs habitants du village voisin ont immédiatement reconnu le jeune suspect et l'ont appréhendé. Leur intervention rapide a permis d'éviter un drame. Face aux enquêteurs, l'adolescent aurait reconnu les faits sans détour : « Je l'ai vue faire du sport. Elle s'est arrêtée un moment, peut-être pour changer de musique. Elle m'a plu, alors j'ai décidé de la violer », aurait-il déclaré. Il poursuit : « Je n'ai pas pu. J'ai continué mon chemin vers Mlabanda. C'est là qu'un groupe de personnes est venu m'attraper. » Après l'agression, la victime, qui réside temporairement à Wanani, dans le même quartier que son agres-

seur, a rebroussé chemin pour alerter des habitants de Mlabanda, confirmant ainsi la chronologie des faits rapportée par les témoins.

Au moment où nous mettons sous presse, le suspect est placé en garde à vue au commissariat de police à Fomboni. Compte tenu de la nature des faits, il « risque de lourdes poursuites », indiquent des sources sécuritaires. Cette affaire suscite une

vive émotion à Mohéli. Elle intervient à quelques jours de la Journée internationale pour l'élimination de la violence à l'égard des femmes et des filles, célébrée sous le thème « Tolérance zéro ». Un slogan qui résonne douloureusement après cette agression qui rappelle l'urgence de renforcer la protection des femmes face aux violences sexuelles.

Riwad



La Gazette des Comores
Fondateur et Directeur général
Said Omar Allaoui
Directeur de la publication
Elhad Said Omar
Rédactrice en chef
Andjouza Abouheir
Secrétaire de rédaction
Toufè Maecha
Rédaction
Mohamed Youssouf
Sanaa Chouzour
A. Mmagaza
M.I.M Abdou
Nassuf Ben Amad
Kamal Gamal Abdou
Nabil Jaffar
Riwad
A Bardraoui
Mohamed Ali Nasra Hamdi
Stagiaires
Abdillahi Rahilie
El-Aniou Fatima
Aticki Ahmed Ismael
Mise en page
Abdouchakour Aladi Nourou
Responsable commercial
Mariama Mhoma
Documentation archiviste
Hadidja Abdou
Photographe / Site Web
Mohamed Said Hassane
Impression
Graphica Imprimerie
www.lagazettedescomores.com
Tel: 773 91 21/ 322 76 45

Le poids des rivalités politiques sur la démocratie sénégalaise (2ème partie)

Tensions internes : cohabitation Diomaye-Sonko

Une réalité s'impose toutefois avec prudence : le tandem Diomaye-Sonko semble aujourd'hui rencontrer des difficultés. Ce binôme, longtemps perçu comme complémentaire, ne paraît plus évoluer avec la même harmonie. C'est une situation que certains observateurs avaient anticipée, car le pouvoir transforme, exige et révèle parfois des divergences insoupçonnées, même entre des alliés de longue date. Ce qui se déroule aujourd'hui au Sénégal mérite d'être observé avec attention et sérénité. Personne ne remet véritablement en question les grandes idées défendues par Ousmane Sonko : son discours de souveraineté, son appel à une jeunesse consciente et engagée, ou encore sa critique de modèles politiques jugés dépassés. Ces principes, en réalité, sont devenus ceux que nombre de jeunes Africains revendentiquent et assument pleinement.

Cependant, entre dire et accomplir, il existe toujours une distance. Avant d'accéder aux responsabilités, Ousmane Sonko incarnait une parole forte, volontiers critique, prônant une rupture nette avec les pratiques passées, exprimant son refus d'une dépendance extérieure et son soutien affiché aux États du Sahel. Beaucoup pensaient alors que le Sénégal s'engagerait naturellement aux côtés de l'AES. Avec le recul, cette posture apparaît davantage comme un discours politique, en phase avec les attentes populaires, que comme une orientation stratégique durable.

Nous sommes désormais en 2025, et le pays peine encore à retrouver son équilibre. Il ne s'a-

git pas d'un échec, mais d'un signal qui invite à examiner les choses avec lucidité. Les crises que traverse le Sénégal semblent, pour une part, liées à une aspiration profonde : celle d'Ousmane Sonko à accéder à la magistrature suprême. La candidature de Bassirou Diomaye Faye résulte d'un contexte particulier, puisqu'il fut appelé à porter le projet du Pastef en l'absence de Sonko. Cela ne diminue en rien sa légitimité démocratique, mais éclaire la dynamique qui a conduit à son élection.

Cette réalité soulève alors des questions naturelles : Diomaye Faye dispose-t-il de la pleine latitude nécessaire pour exercer ses fonctions ? Sa vision peut-elle s'exprimer sans être systématiquement comparée, voire assimilée, à celle de son Premier ministre ? Il ne s'agit pas de supposer une quelconque tutelle, mais de reconnaître que la cohabitation politique entre deux personnalités fortes exige un équilibre délicat.

Depuis leur arrivée au pouvoir, l'impression demeure que certains repères n'ont pas encore été trouvés. Le Sénégal, pourtant, n'est pas un pays où l'on improvise : il est l'un des modèles démocratiques les plus respectés du continent. Son rayonnement repose sur la cohérence de ses institutions, la continuité de son administration et la sobriété de son exercice du pouvoir.

Or, lorsque les responsabilités s'exercent dans un climat de rivalités internes, même implicites, cela peut fragiliser l'efficacité de l'action publique. Les audits nécessaires peuvent être poursuivis, les contrôles renforcés, les réformes engagées mais sans perturber le fonctionnement de l'État ni donner le

sentiment d'un pays en suspens.

Le véritable enjeu dépasse largement les intérêts d'un parti. Le Sénégal appartient d'abord à ses citoyens ; il incarne un destin collectif qui exige une vision nationale, ouverte et inclusive. L'art de gouverner repose sur la capacité à rassembler, à apaiser, à écouter, à guider avec mesure. Si l'exercice du pouvoir requiert parfois une autorité affirmée, il demande aussi une forme de retenue, de sens institutionnel et d'expérience. Devenir un homme d'État ne s'improvise pas : cela se construit, pas à pas, à la lumière de l'histoire, des prédecesseurs et des défis du moment. C'est pourquoi l'avenir du pays ne peut être confié à des approches impulsives ou trop rapides. Le Sénégal mérite une direction stable, patiente, mûrie à la hauteur de son prestige démocratique et de son rôle exemplaire en Afrique.

Aujourd'hui, peut-on encore affirmer que le problème vient de Macky Sall ? Ou s'agit-il plutôt d'une tension interne au Pastef lui-même ? En réalité, il n'y a rien d'illégitime dans le fait que le président Bassirou Diomaye Faye nomme un ancien collaborateur de l'ancien régime. Il demeure le chef de l'État et agit en fonction de ce qu'il estime être le mieux pour son pays. Était-il alors nécessaire de s'enflammer, d'amplifier l'affaire, et de replonger le pays dans une atmosphère de contestation ?

On en revient malheureusement à des scènes déjà connues : des manifestations qui dégénèrent, des destructions d'infrastructures publiques, un BRT incendié, une université dégradée... autant de conséquences d'une impatience gran-



dissante dès lors que les choses ne suivent pas le rythme espéré. Est-ce ce chemin que nous devons prendre encore, si les choses ne se passent pas comme le désire le Premier ministre Ousmane Sonko ? Est-ce ce chemin que nous devons prendre encore, chers aimables peuples sénégalais ? Est-ce ce chemin que l'Afrique attend du Sénégal ?

Je reste convaincu que si cette rivalité n'est pas dépassée et si chacun n'accepte pas sereinement son rôle et son destin, le Sénégal risque de s'égarer encore. Je crois néanmoins qu'une issue existe, mais nous n'en sommes qu'aux prémices. Bassirou Diomaye Faye n'en est qu'à son premier mandat : c'est un homme doté d'ambition, d'idées et de perspectives. Il pourrait, un jour, aspirer à un second mandat, s'il estime avoir plus à offrir à son pays. Et, ce jour-là, il sera intéressant d'observer comment son entourage réagira, y compris son ami de longue date.

Il est essentiel de rappeler qu'un soutien politique n'est pas un contrat. Le président ne doit

rien à personne sur le plan institutionnel. Il n'a aucune obligation juridique ou morale de se conformer à une ligne imposée. Il est le chef de l'État ; à ce titre, c'est à lui qu'il revient de décider de ce qui est juste pour le Sénégal, guidé par ses conseillers et ses responsabilités historiques.

Si Ousmane Sonko persiste dans une attitude qui alimente la crispation, le pays pourrait se diriger vers une nouvelle crise. Certaines de ses positions, parfois abruptes, peuvent fragiliser l'équilibre gouvernemental. Et s'il devait être écarté de ses fonctions de Premier ministre, la dynamique politique changerait profondément : Diomaye Faye dispose d'une légitimité nouvelle, d'un réseau qui s'élargit, de l'appareil étatique et surtout du temps nécessaire pour s'affirmer. Sonko, en revanche, porte encore les traces de ses démêlés judiciaires, ce qui pourrait compliquer ses ambitions.

HOUDAIDY SAID ALI,
Juriste Publiciste et
Internationaliste (Paris-France)

HABARI ZA UDUNGA

« Permis de rouler »

Non, ce n'est pas le titre du dernier film de l'agent 007, mais c'est le titre que nous avons choisi de donner à notre permis de conduire dans nos belles îles de la lune. En effet, on peut légitimement se poser la question de savoir à quoi sert le permis de conduire dans les îles de la lune ?

Cette question qui a l'air d'une boutade, mérite cependant d'être posée quand on voit comment les gens circulent dans la capitale. Pour les mauvaises langues, le permis permet au détenteur de rouler comme il veut. On oublie souvent qu'il faut

d'abord connaître le code de la route. Mais quand on connaît le niveau de certains détenteurs du fameux sésame, on n'a pas du mal à imaginer le résultat sur ce « terrain » théorique. L'irrespect dont nous faisons montre dans la circulation devrait interroger plus d'un responsable. Prenons quelques exemples. La plupart des voitures qui partent de Caltex vers le quartier d'Irungudjani doivent en principe tourner à droite à leur arrivée au point de la Mission catholique. Ne parlons pas des taximen d'un jour.

Malheureusement la plupart d'entre eux continuent tout droit pour filer vers le rond-point de

Gobadjou ou c'est un accès interdit même si le panneau a fini dans une fonderie de marmite. Quelquefois, un gendarme ou un policier se pointe et fait dévier la file vers la Mission. Et là on assiste à une sorte de capharnaüm quelque peu rigolote. On dirait des enfants pris la main dans une boîte de confiture. Mais dès que le pandore disparaît, la longue file réapparaît comme par enchantement. On dit en pareille circonstance que la nature a horreur du vide.

Il y a aussi une question qui taraude les gens, à savoir qui est le responsable de la circulation routière à Moroni ? La gendarmerie ou la

police ou les deux à la fois ? L'opinion aurait aimé, peut-être, avoir quelques informations sur la question. Il faut savoir que la façon dont les différentes autorités s'y prennent pour régler la circulation dans la ville est un bon indicateur du fonctionnement des départements en charge de ce dossier. Entre la gendarmerie et la police il faudrait qu'il ait une bonne harmonisation dans le déploiement des forces au niveau des points névralgiques (carrefours, sorties des écoles, marchés...), surtout lors des périodes de pointe, à savoir aux heures de rentrée et de sortie des écoles ainsi que lors des départs pour le week-end.

Quand nous connaissons aussi le déficit de trottoirs et quand on voit des jeunes enfants damer le pavé pour aller à l'école, on a des sueurs froides à les voir faire du gymkhana sur quelque bout de trottoirs entre les voitures et les camions. Des observateurs nous diront que si les clients que nous sommes étaient bien considérés, si les nids de poule n'existaient pas, si, si, si... tout irait pour le mieux dans le meilleur des mondes. Malheureusement nous sommes dans les îles de la lune. On préfère jouer toujours croire que demain sera meilleur.

POLITIQUE

SWAUTI renforce ses cadres sur l'architecture du pouvoir exécutif

En vue des élections de 2029, le parti SWAUTI a organisé le week-end dernier une session de coaching en leadership politique à Moroni pour former ses cadres. Cette initiative visait à renforcer la compréhension de ses membres sur l'architecture du pouvoir exécutif, de la structuration d'un gouvernement au rôle du président de la République.

Le parti SWAUTI, affichant clairement ses ambitions pour l'élection présidentielle de 2029 et son soutien au collectif des jeunes Anjouanais, a organisé une session de coaching en leadership politique le week-end dernier à Moroni. L'objectif était de renforcer les compétences de ses membres sur l'architecture du pouvoir exécutif, selon un principe simple : « qui veut voyager loin ménage sa monture ».

Le Dr Housni Mohamed Abdou, président et numéro 1 du parti, a animé la session, visant à offrir aux délégués communaux



et aux officiels une compréhension approfondie des exigences institutionnelles et organisation-

nelles liées aux futures responsabilités publiques. La formation, organisée par l'Institut de

Formation des Adhérents (IFA) du parti, a abordé des axes fondamentaux, dont la structuration

d'un gouvernement, les mécanismes de conduite de l'action gouvernementale, la nomination des ministres, et les interactions entre les institutions centrales de l'Exécutif (présidence, secrétariat du gouvernement, cabinet des ministres).

Le chef du parti a justifié cette démarche par la nécessité de préparer ses cadres : « D'autant plus que le parti soutient les jeunes Anjouanais en vue des élections de 2029, il est essentiel de permettre à nos membres de comprendre le rôle de chacun dans la gouvernance du pays ». En marge de la session théorique, les participants ont été invités à s'exercer à la composition d'une équipe gouvernementale, renforçant ainsi leur compréhension du rôle pivot du Président de la République en tant que chef du gouvernement et des missions opérationnelles majeures des ministres.

Kamal Gamal

ÉCONOMIE

Quelles perspectives économiques pour l'année 2026

A l'approche de la fin de l'exercice budgétaire 2025, les yeux se tournent déjà vers 2026. Les recettes connaîtront une légère baisse (17,2), ce qui en trainera dans le même temps une baisse des dépenses (18,9) de l'Etat dans cette même période. Malgré cette situation, les réserves en mois d'importation vont connaître une légère hausse avec presque un mois (8,4) de plus par rapport à 2025. La dette extérieure continuera malheureusement à se creuser (33,8%) du Pib, même si, elle restera soutenable, ce qui écartera le risque d'une crise systémique.

Les Comores sont sur la bonne voie dans leur programme de réforme structurelle engagée avec le Fonds monétaire international à travers le programme, Facilité élargie de crédit. C'est en tout cas la conclusion des experts du FMI rapportée dans le communiqué de presse rendant public, l'achèvement de la quatrième revue. « Les conditions économiques demeurent globalement stables, soutenues par des réserves extérieures adéquates et la poursuite

de l'engagement dans le programme, malgré des pressions inflationnistes persistantes. La mise en œuvre du programme soutenu par la FEC continue à préserver la stabilité macroéconomique, à faire avancer les réformes structurelles nécessaires », peut-on lire dans le document. Il est indiqué que les autorités comoriennes font le maximum pour rendre ces réformes structurelles évidentes.

« Les autorités comoriennes restent pleinement engagées dans leur programme de réformes ». Et parmi les satisfactions du Fonds, ce sont les perspectives de croissance pour l'année 2026. Malgré un contexte international incertain, le FMI estime que celle-ci, doit être aux alentours de 4,3, en augmentation, contre 3,8 l'année 2025. Cette croissance doit s'appuyer en grande partie sur une augmentation des recettes de l'Etat. En octobre dernier, le FMI, dans le cadre d'une mission d'études pour la cinquième revue avait rencontré la DGI, « afin de passer en revue les principales avancées en matière de réforme et de modernisation de l'administration fiscale » pour faire le point



La Gazette
des Comores

Quotidien Indépendant d'Information Générale

La Gazette des Comores
BP 2216 Moroni - UNION DES COMORES
Tél. (269) 37-79-80 - 33 26 76

BULLETIN D'ABONNEMENT

Nom : _____

Prénom : _____

Adresse postale : _____ email : _____

Tél. : _____ Fax : _____ Mob : _____

Périodicité :

3 mois Montant : _____
6 mois Montant : _____
12 mois Montant : _____

Mode de règlement :

Espèces
Chèque n° _____
Virement bancaire réf. _____

Moroni le,
Signature : _____

Tarifs d'abonnement
(Valable à compter du 1er janvier 2015)

	Mensuel		Trimestriel		Semestriel		Annuel	
	FC	Euro	FC	Euro	FC	Euro	FC	Euro
Comores	4 500	9	12 500	25	25 000	51	50 000	102
Etranger	6 000	12	17 000	35	32 000	65	62 500	127

Imtiyaz

BASKETBALL

Les Comores à l'Africa Cup Basket à Madagascar

Dans moins de 72 heures débutera à Madagascar l'Africa Cup Basket 3x3 où notre pays sera fièrement représenté par un quatuor de joueuses de haut niveau habituées à ces grands rendez-vous continentaux. Après la FIBA AFRICA REGIONAL YOUTH CAMP 2025, en Egypte où les Comores étaient représentées par le jeune Youssouf Ali Fayal Moudjib, la Fédération de basketball montre encore une fois sa volonté d'exister sur la scène continentale en participant aux différentes compétitions FIBA Afrique, mais aussi à travers la région de l'océan indien par ses représentants au niveau des clubs.

Du 05 au 07 décembre se tiendra à Antananarivo, au palais des sports et de la culture de Mahamasina, l'Africa Cup 3x3. Une dizaine de pays venus du continent dont les Comores vont se disputer le trophée le plus prisé du basket à 3 en Afrique. Bastion de la discipline dans la région de l'océan indien, et l'une des meilleures nations en Afrique, voir dans le monde, Madagascar s'apprête à accueillir cette compétition pour la deuxième année de suite. En 2024, les Akoy nom de scène des basketteuses malgaches avaient été sacrées vainqueurs au dépend de l'Egypte (20-15). Cette année, elles vont tenter sûrement de conserver leur couronne.

Encore en développement aux Comores, le basket 3x3 suscite depuis quelques temps un réel engouement de la part des pratiquants mais aussi de la fédération qui s'est procuré un plateau pour organiser des tournois et des compétitions d'exhibition pour susciter plus d'intérêt de la part des jeunes. Classée 7e lors de la dernière édition, les comoriennes se présentent avec des sérieuses ambitions. « Après une première riche expérience en 2024, cette année les Comores participeront avec plus de détermination et de motivation

pour pouvoir défier les grandes nations de la discipline », comme l'indique une publication de la fédération de basket annonçant la participation des équipes féminines et masculines.

« Les équipes nationales masculine et féminine 3x3 participeront à l'Africa Cup FIBA 3X3 qui aura lieu à Antananarivo (Madagascar) du 5 au 7 Décembre prochain. » Pour la participation de l'équipe féminine, la faitière mise sur l'expérience. Les soeurs Mahouchiza, figures de proue du basket comorien seront encore une fois de la partie. Elles seront accompagnées de Hayna Omar, la joueuse de Faigaffe de Wani. Joueuse très expérimentée, Hanya est considérée comme l'une des meilleures joueuses évoluant dans le championnat local.

Imtiyaz



FIFA ARAB CUP 2025 CALENDRIER

GROUPE B

MAROC VS COMORES
2 DÉCEMBRE 2025 - 13H00 GMT +1
KHALIFA INTERNATIONAL STADIUM

COMORES VS ARABIE SAOUDITE
5 DÉCEMBRE 2025 - 19H30 GMT +1
STADE AL BAYT

OMAN VS COMORES
8 DÉCEMBRE 2025 - 18H00 GMT +1
STADIUM 974

La Gazette des Comores
Nos points de vente à Moroni

Nassib Volo Volo
 Librairie A la Page
 Librairie Nouveautés
 Librairie Au Paradis des livres
 Sawa Prix
 Kiosque Hadoudja (Collège Coulée)
 Magasin Mzé Cheikh (Gobadjou)
 Kiosque BUS (Place des banques)